Service Industriel de l'Aéronautique – SIAé

Formation Spécialisée du 8 janvier 2025

COMPTE RENDU

Un contenu bien décevant

Le directeur du SIAé, l'IGA Yannick CAILLIEZ, a présidé cette 4ème Formation Spécialisée du SIAé.

L'ensemble des OS s'interroge sur la pertinence de cette instance.

Celle-ci devrait, a minima, être composée de certains membres obligatoires.

Or, le constat est accablant : le représentant de la médecine de prévention n'a pas répondu à l'invitation, le chargé de prévention est en cours de recrutement car le poste est vacant, et l'Inspecteur du Travail de l'Armée qui a participé à l'audit des différents AIA dans le domaine de la Santé Sécurité Travail et Environnement était également absent.

Le directeur a rappelé en CSA/S l'objectif d'un « ONE SIAé ». Comment le mettre en application dans le domaine de la SSTE si les acteurs principaux sont absents ?

C'est bien le chargé de prévention de la direction de service qui devrait promouvoir la politique SSTE dans tous les AIA.

L'ordre du jour a abordé trois sujets : une synthèse des constats recensés par les ITA lors de l'audit des AIA, la contribution du SIAé pour l'actualisation de l'accord-cadre ministériel relatif au temps de travail et pour finir, la programmation des visites de sites.

Retrouvez-ci après l'essentiel de ce qu'il faut retenir de cette 4ème FS du SIAé.

Pour cette FS, l'UNSA était représentée par : Claude ABIVEN (BR) et Thierry KRAUSS (CP).

Ordre du jour, validation du dernier PV et désignation du secrétaire adjoint

▶ Un mandat de secrétaire adjoint « tournant » entre organisations syndicales représentatives au CSA a été décidé. Le représentant de FO a été désigné secrétaire adjoint pour cette nouvelle année.

Conclusion de l'audit de l'ITA santé sécurité au travail

Cet audit a eu lieu dans l'ensemble des AIA. Les missions principales de l'ITA sont de contrôler l'application de la réglementation SST dans les établissements du MinArm et d'évaluer le domaine de la prévention.

Les principaux domaines qui ont fait l'objet de cette inspection sont : la documentation SST, le risque chimique et plus particulièrement les produits CMR, le risque amiante, le travail en hauteur et le contrôle de la gestion des interventions des entreprises extérieures et de la sous-traitance.

Les points positifs soulignés sont :

- une réelle politique de prévention mise en place pour la protection de la santé des personnels,
- une bonne prise en compte du risque amiante aéronautique avec notamment la mise en place de personnel « préleveur » lors de suspicion de présence d'amiante dans les PR. La DMAé sera sollicitée pour suivre la mise à jour des cartographies aéronefs par les constructeurs.

Quant aux points à améliorer, ils sont plus nombreux :

- Le déploiement d'outils communs entre les AIA et le partage des bonnes pratiques sont à privilégier.

UNSA Défense-78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS - 01 42 22 37 02
federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr
www.unsa-defense.org
@UnsaDefense
www.facebook.com/UNSADefense
Unsa defense diffusion

- L'outil PULSSE (qui permet de gérer le risque chimique) est bien utilisé. Cependant, il faut le faire vivre et le mettre régulièrement à jour en fonction des nouveaux risques.
- Des points de blocage ont été recensés dans la gestion du risque amiante au niveau infrastructures.
- Le risque du travail en hauteur ne semble pas maîtrisé compte tenu de moyens pas forcément adaptés et d'un sentiment de déni de ce danger par certains personnels.
- Une clarification est nécessaire dans le domaine de la SST lorsque des entreprises extérieures viennent travailler dans les AIA. Les périmètres de responsabilités de chacun restent flous. Nous pouvons transposer ce constat aux personnels des AIA qui vont travailler dans les flottilles ou en OPEX. Comment sont pris en compte les risques SST pour ces derniers ?

Les conclusions de cet audit nous ont été présentées, certes, mais il ne nous a pas été donné de réelles solutions. Un plan d'action avec des pilotes, un planning, des actions correctives concrètes et un suivi de chacune d'elles auraient été plus constructifs.

Actualisation de l'accord-cadre ministériel relatif à l'ARTT : contribution du SIAé

Cet accord n'a pas été révisé depuis plus de dix ans.

Cela est devenu légitime suite aux différentes évolutions sociétales d'organisation récente comme le télétravail mis en place lors de la période de la Covid.

Les thèmes majeurs exposés sont les cycles de travail, les horaires variables et les astreintes.

Le SIAé est favorable aux différents formats de cycle de travail. Ainsi, chaque AIA peut, via le dialogue social local, instaurer ceux les mieux adaptés à ses activités.

Les personnels sont satisfaits de l'horaire variable car il leur offre une certaine souplesse d'organisation. Cependant, il reste une source de contrainte au regard de l'administration.

Le système d'astreinte, basé sur le volontariat, est indemnisé par une compensation en temps ou financière. Son montant est différent selon le statut des personnels.

Le SIAé propose un relèvement de l'indemnisation financière.

Programmation des visites de sites par les délégations de la FS

Les différentes OS ont privilégié de visiter en priorité les antennes du SIAé, un peu mises de côté. Ainsi, ce sont les sites de Phalsbourg (antenne de l'AIA-CP) et Nancy (antenne de l'AIA de Bordeaux) qui ont été choisis. Cette visite regroupera les deux sites et sera organisée sur deux jours pendant le 2ème trimestre 2025.

Nous pouvons constater que le fonctionnement de cette jeune FS n'est pas encore nominal. Cette quatrième réunion n'a pas permis de répondre aux questions des différentes OS faute d'interlocuteurs présents. Les sujets inscrits à l'ordre du jour ont été traités d'une façon superficielle. Certains membres de l'administration semblent prendre avec légèreté l'importance des missions de cette instance. Nous espérons que le CPRP du SIAé prendra ses fonctions rapidement. Ainsi, il pourra transmettre les recommandations de la politique commune SSTE vers les différents AIA.

Si le contenu de ce CR s'avérait insuffisant, n'hésitez pas à prendre contact avec vos élus ;-)

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus à la FS du CSA/S SIAé

Claude Abiven (AIABR) ; Thierry Krauss (AIACP) ; Jérôme L'Hospital (AIACF) ; Emmanuel Quantin (AIAAB) ; Stella Rifflard (AIABR) ; Eric Theron (AIABX)